



Roulons En Ville à Vélo
Maison des associations
Bureau 207
Rue Saint Jean
26000 VALENCE

Tél. 04 75 55 08 79
valence@fubicy.org
<http://www.valence.fubicy.org>

Mai 2008

Tirage à 800 exemplaires

Samedi

17

Mai 2008

BOURSE AUX VELOS

de 9H à 13H

Place Manouchian

Voir page 8

Le mot de la rédaction

Ce journal est celui de nos adhérents, celui qui nous rassemble et nous donne l'impression de faire partie d'une famille, d'une communauté d'idées. Foin de politique, ce qui compte c'est qu'avec lui, nous ayons l'occasion d'exprimer notre vision de la ville, une ville plus conviviale où se déplacer ne relève pas de la haute lutte. Il parle de déplacements que nous souhaitons plus doux, mieux partagés et plus respectueux de l'environnement.

Mais ce journal est aussi «notre vitrine», notre tribune, puisqu'en le diffusant à l'extérieur de l'association, nous

avons l'opportunité de toucher les élus de tous bords, les techniciens des municipalités, les établissements scolaires, les médias.

Il est important que nos revendications y soient exprimées et que nos actions et projets y figurent. Mais il est aussi important que nous soyons à l'écoute des opinions diverses et variées qui peuvent s'exprimer parmi nos adhérents ou sympathisants : alors, si vous avez des articles à proposer, avec des illustrations, n'hésitez pas à nous les soumettre.
Contact : frederique.joli@wanadoo.fr

↓↓ Destinataire ↓↓↓↓↓↓

REV...eries

Etes-vous à
jour de votre
cotisation
2008 ?

Dimanche
8
juin 2008

FETE DU VELO

RDV au kiosque Peynet à 9H30

voir page 8



Le conseil d'administration de REVV ... après l'assemblée générale

390 revveurs en 2007, 500 en 2008 ?

L'adhésion 2008, c'est maintenant !

Recherche roues contre bon vent

Vous avez des roues de vélo que vous n'utilisez pas ? Contactez notre écoscientifique local, Jacques Vaillant, il les utilisera pour l'atelier « éolienne » qu'il tient avec des scolaires.

Contacts : 04 75 59 58 61 ou

jacvai@netcourrier.com

VALENCE SERVICES

VALENCE SERVICES, association d'Insertion Professionnelle gère un dispositif d'aide à la mobilité des demandeurs d'emploi avec prêt de 2 roues (vélos et mobylettes) et apprentissage des 2 roues (vélos et mobylettes) avec la participation de la prévention routière, de REVV, l'ECF, le C.G., La Ville de Valence et la D.D.E.

« Un 2 roues vous encombre, DONNEZ UTILE »

à déposer à notre atelier mécanique

113 rue Denis Papin à Valence

Tél. 04 75 55 4 9 66

mail valence.services@wanadoo.fr

Sur le site de REVV, venez découvrir notre rubrique « points noirs ».

Une visite s'impose pour découvrir en images les problèmes sur l'ensemble de l'agglomération.

**Marquage contre le vol
PENSEZ A DECLARER**

L'équipe marquage vient d'accueillir deux nouvelles recrues, mais espère se développer encore.

Enfin, l'équipe ne devrait plus avoir de contraventions pour stationnement irrégulier de véhicule automobile car REVV vient de construire une remorque permettant de transporter le matériel A VELO ! (photos page 3)

Sommaire

Brèves, Balades de REVV	page 2
Marquage, vélo-école	
Location de vélos à Valence	page 3
Remorques de vélos	page 4
Nouvelles de Romans	page 5
Congrès de la FUBicy à vélo	
Projet "avenue de Provence"	page 6
Aménagements ☺☺☺	page 7
Agenda	page 8

Les rives ardéchoises

Le vent chassait les nuages et c'est avec le soleil que nous sommes partis le long du Rhône ce dimanche 9 mars : 19 cyclistes et, pour une fois, que des habitués.

Nous avons longé le Rhône en rive droite, avec un peu de vent de face, mais avons vite été à l'abri au milieu des lînes verdoyants et le long des jardins potagers. C'est un parcours très champêtre : pêcheurs, canards ...

Seul point noir : le passage du pont de Charmes car, même si nous sommes tous passés consciencieusement au vert, nous n'avons pas eu le temps d'arriver au bout avant le départ des voitures venant en face et on s'est retrouvés à partager la voie avec des automobilistes bien irascibles pour un dimanche matin !!

Suite au message de Monique, un adhérent, Christophe, s'est proposé pour l'accompagnement et le relais aux intersections, mais comme le groupe était bien homogène, il n'a pas eu beaucoup de travail. Christophe, sache que ce n'est que partie remise !!

Sinon, on pouvait aussi, bien évidemment, compter sur Régis et ses amis pour donner un coup de main

et sur Michel D., notre fidèle serre-file et réparateur en chef.

Il n'y a eu que 3 crevaisons à déplorer, et encore à trois kilomètres de l'arrivée. Deux personnes avaient une chambre à air de rechange et se sont chargées elles-mêmes de la réparation (il faut voir



à quelle vitesse Frédéric change de chambre à air !) et pour la troisième (qui avait des pneus à petits boyaux et pas de chambre à air de rechange... enfin, Brigitte !!), c'est René P. qui s'est chargé de l'accompagner par la route, en regonflant le pneu au fur et à mesure...

Une balade bien sympathique et conviviale, en somme...

Frédérique

**390 revveurs en 2007, 500 en 2008 ?
L'adhésion 2008, c'est maintenant !**

Le 20 janvier, balade avec « Valence, Ville d'Art et d'Histoire »

Après plusieurs semaines de grisaille, le soleil était au rendez-vous ce dimanche 20 janvier, pour accompagner la balade de REVV.

Une vingtaine de cyclistes a pu écouter les commentaires du guide de Valence Ville d'Art et d'Histoire qui a retracé l'histoire de l'ordre de Saint Ruf (dont une chapelle est toujours visible sur l'avenue de Provence). Arrivés à l'Epervière, nous nous sommes arrêtés devant le célèbre (et dernier) toueur "l'Ardèche", échoué au port de plaisance.

Enfin, remontant du Rhône vers Valensoles, nous sommes arrivés dans le quartier ouvrier de la cité-jardin et avons pu admirer l'architecture années 30 de ces pavillons à loyer modéré. Pressés par le temps, nous sommes rapidement passés devant la

Grande Maison, immense HLM qui prend des airs du sud avec ses volets bleus, avant de rejoindre le centre ville.



Tous, cyclistes aguerris ou non, étaient ravis d'avoir pu écouter tous ces commentaires, sous un soleil radieux.

Virginie

Marquage en milieu scolaire : rappel des dates

Collège Charles De Gaulle GG	lundi 11 février après-midi (12h30)
Collège Charles De Gaulle (2) GG	Jeudi 14 février après-midi (12h30)
Lycée et collège Camille Vernet	Jeudi 20 mars après-midi (12h30)
Lycée agricole du Valentin BLV	Jeudi 27 mars après-midi (12h30)
Collège Gérard Gaud BLV	Lundi 7 avril après-midi (12h30)
Collège Jean Zay Valence	Mardi 27 mai après-midi (12h00)



Avec le soutien du Ministère des Transports et du Coordonnateur Interministériel Vélo, la FUBicy a initié une grande opération de marquage **gratuit** des vélos en milieu scolaire. Cette action doit se dérouler tout au long de l'année scolaire 2007/2008.

Les 4 premières séances ont déjà eu lieu et se sont révélées tout à fait satisfaisantes, grâce à une excellente diffusion de l'information dans les établissements mais aussi grâce à l'efficacité et l'assiduité de nos bénévoles. A ce jour, nous avons d'ores et déjà **gravé 75 vélos**, ce qui va bien au delà de nos espérances !

Nous remercions les établissements pour leur accueil sympathique et leur implication.

Le vélo école urbain: une école pour adultes

Le vélo école urbain a été mis en place début 2007, en partenariat avec Valence Services, pour apprendre à des adultes à



circuler en ville en toute sécurité et en appliquant les règles du code de la route, acquises avec le concours de la prévention

routière.

REVV a alors été sollicité pour accompagner ces personnes en ville à vélo et en situation réelle. Une 1ère sortie en ville s'est déroulée le mercredi 13 juin 2007, sur un parcours de 14 km dans Valence et ce fut un franc succès.

Aujourd'hui, cette opération se renouvelle mais avec le départ de Béatrice V. (un des acteurs principaux de cette opération depuis son origine), l'équipe se retrouve amputée d'un élément important. Avis aux amateurs qui se sentent une âme de pédagogue !

Contact : nicole.stoclin@laposte.net

Location de vélos dans l'agglomération valentinoise : il est temps d'agir !

Depuis pas mal d'années déjà, REVV milite pour la mise en place d'un service de location de vélos à Valence et son agglomération. Avec la multiplication de ces services dans de grandes villes comme Lyon et Paris mais aussi dans des villes plus petites comme La Rochelle, Chambéry, Chalon/Saône, etc.... le retour d'expérience existe et il est partout le même : l'usage du vélo est renforcé, la ville se dynamise avec une image sympathique, les utilisations dépassent presque partout les prévisions... Les usagers en redemandent... Tous les maires de l'agglomération récemment élus ont appelé de leurs vœux la mise en place d'un système de location de vélo (cf les réponses au questionnaire de REVV soumis aux candidats des municipales avant les élections et publié dans le précédent REVVeries)

Partant de ce constat, les velocistes du centre Ville « BIK'I MINI » et « BIS CYCLE » se mobilisent et travaillent d'arrache pied pour **la mise en place de ce service**. Ils appellent donc dans le cadre d'une commission « location » au sein de REVV toutes les bonnes volontés porteuses d'idées ou de solutions (logistique, matérielle, technique, fi-

nançière, ...) à se faire connaître et à se regrouper pour que le service qui sera proposé réponde effectivement aux besoins et aux attentes de la collectivité.

Contact :

François-Xavier DAUPHIN 06 84 53 14 10



Une expérience intéressante de location de vélos à Vals les bains.

Depuis 1 mois environ, un service de location haut de gamme avec Vélo à Assistance Électrique (une vingtaine de TIDAL FORCE MATRA équipée de GPS et une dizaine de MATRA ISTEP CROSS - vélo plus sportif-) est disponible à Vals les Bains. L'expérience est innovante à plus d'un titre. En

équipant des Vélos à Assistance Électrique de GPS, les utilisateurs sont guidés dans leur tour de ville et passent par les endroits les plus typiques de la ville sans avoir à éviter les rues en pente. Le parcours de base (12 Km en 1 heure avec les différents arrêts) passe par une côte à plus de 15%, avalée sans effort, même par des curistes pas nécessairement entraînés. Le loueur de vélos connaissant à l'avance le parcours qui sera effectué est capable d'anticiper les temps de recharge avant la location suivante. Enfin, la mairie s'est fortement impliquée en permettant l'installation dans un local très bien placé du centre ville. Elle a aussi préacheté un gros volume d'heures de location. Désormais, la Mairie redistribue soit gratuitement soit à des tarifs avantageux aux employés municipaux pour des déplacements professionnels dans la ville, aux curistes en guise de cadeau de bienvenue et à l'office du tourisme. Ainsi le loueur a pu effectivement se lancer dans des investissements matériels importants avec du matériel haut de gamme en étant garanti d'un chiffre d'affaires minimum.

Il sera intéressant de faire un point en fin de période touristique. Il y a fort à parier que les touristes vont plébisciter ce moyen de visite de la ville et de la région et que la pratique du vélo va augmenter dans Vals les Bains. C'est un bon moyen pour la Mairie d'obtenir, grâce à cette opération, une image très dynamique.

« J'ai acheté une remorque... »

Par Nicole S.

Comment est née la solution de la remorque ?

D'abord, d'un calcul mathématique.

Une fois par semaine, je vais faire mes courses à Guilherand-Granges (5 km A/R), je fais un tour à Beaumont Montoux (30 km A/R) à Valensolles (6 km A/R).

Une fois par mois, je vais au plateau des Couleures (10 km A/R).

Deux fois dans la semaine, je vais au Plan (16 km A/R) à Fontbarlettes (16 km A/R), à l'éducation canine avec ma chienne à Ourches (100 km A/R).

Comme la plupart des Rêveurs, j'essaie au maximum d'utiliser mon vélo pour faire les courses.... mais bien obligée de constater que, lorsque l'on a des choses lourdes à transporter (bouteilles d'eau, packs de lait...), c'est pas évident car ça tanguer dangereusement. Alors, j'utilise mon auto avec une grande culpabilité dans le coeur.

Pour aller au bout de mes convictions, je me suis intéressée à la solution « Remorque ». Je suis allée voir de près la remorque caddie de Nicole L. (notre trésorière), achetée sur le site <http://www.carrioles.com> (deuxplusdeux).

L'essayer c'est l'adopter ! J'étais emballée

mais, en me penchant sérieusement sur la question, j'ai compris qu'il me fallait une remorque polyvalente si je voulais emmener Beya (20 kg) à vélo à l'éducation canine. Une remorque **confortable** aussi pour qu'elle accepte de monter dedans mais aussi suffisamment **pratique à garer** et **attacher** pour faire mes courses ou transporter du matériel de sport. Après tous ces critères, est venue la question du **prix**. "Ah quand même !" me suis-je exclamée en voyant les tarifs. Cela paraît logique si on connaît les lois de l'offre et de la demande. Alors, fini ! Au revoir, mes rêves de remorque...

Mais, rebondissement dans l'histoire : vive

internet et ses bonnes idées ! Pourquoi payer une remorque très cher si je peux en trouver une à prix réduit et vérifier que



Beya s'en accomode bien, que ma condition physique me permet de faire tous ces kilomètres à vélo ? Donc, je vais acquérir, via internet, une remorque bon marché.

Et pourquoi pas « camping-car » plutôt que « caravane » ?



Après quelques semaines d'attente, voici ma **remorque livrée** le jeudi 27 mars 2008 à 11h00.

Première inquiétude : le carton est très lourd.

Seconde inquiétude : le mode d'emploi est exclusivement en allemand. Pas découragée et pensant à Bernard B. convaincu que je suis disposée à faire de la mécanique (surtout depuis que j'ai rejoint l'équipe de marquage), je m'attelle à la tâche.

Troisième inquiétude : "Pffff c'est énorme, cela prend beaucoup de place ! Où est-ce que je vais ranger cet engin ?". Solution trouvée qui demandera des efforts physiques supplémentaires : monter le tout au 4ème étage, sur le palier, car dans mon immeuble il n'y a pas de parking à vélo, rien non plus pour les poussettes, alors les remorques, on en est loin !

Première utilisation dès le lendemain, pleine d'impatience. Baptême : aller cher-

cher des paquets de croquettes pour Beya soit 14 kilos au plateau des Couleures. Parcours varié : route, piste cyclable, pente et descente, trous, zone piétonne... le top. Sensation de légèreté, il faut réadapter sa conduite car le vélo est plus large (d'ailleurs voir pour trouver des rétroviseurs) Et en charge, me direz-vous, ça donne quoi ? Un peu plus lourd mais sans plus. La descente est à aborder en douceur et il faut avoir de bons freins.

Juste **deux bémols** :

1) la solidité de l'attache qui me semble un peu juste car en plastique et les vibrations qui desserrent la vis. Mais je compte sur les anciens ingénieurs de rêve pour trouver une idée de génie et sécuriser au max ma remorque.

2) elle n'est pas imperméable.

Séduite, lorsque le moment sera venu, j'investirai dans une remorque de meilleure qualité.

Pour conclure, je dirai que l'important, lorsqu'on se déplace avec une telle carriole, c'est de sourire car beaucoup de personnes vous regardent, complètement estomaquées. Surtout garder le sourire...car en fait, cela leur donne peut-être des idées.

En tous cas, voilà un bon moyen de communication pour le vélo. (je suis prête à apposer un logo REVV dessus !!!!)

Nicole S.



Fabrication « maison » pour la remorque de REVV qui transporte le matériel de gravure : grosse contenance mais un peu lourde. Dur, dur de monter les skis à l'E-chaillon !

A Saint Péray, achat en copropriété de la « multirette » dont Paul M. avait publié un essai dans notre numéro de septembre 2005 : fonctionnelle, très maniable (une seule roue), pas chère mais très « artisanale ».



Du côté de Romans ... *L'atelier de réparation, c'est gagné !!!*

Véronique Hadjaj est aujourd'hui une présidente heureuse. L'association romanaise "**A Pince et à Vélo**" a obtenu un local, mis à disposition par la ville de Romans, dans la Maison de la nature et de l'environnement. Cet atelier baptisé **Kazacycles** est assez grand (environ 70 m²), au bord de l'Isère, en rez-de-chaussée. Ce qui est chouette, nous dit Virginie E. qui assistait à l'inauguration il y a 15 jours, c'est que, dès qu'il fera beau, chacun pourra bricoler son vélo au grand air. Ils ont déjà des outils (l'association a reçu une subvention "Jeunesse et Sports" pour acheter du matériel) et ils font aussi de la **récupération** et de la **remise en état** (cf <http://cazacycles.free.fr>). Ils ont déjà récupéré pas mal de vieux vélos sortis des caves et ils veulent même passer un accord avec la déchèterie.

Deux jeunes bénévoles de l'association se sont proposés pour animer un **atelier de réparation vélo** tous les mercredis de 18H à 20H et ils espèrent que d'autres les rejoindront pour assurer d'autres permanences. Ils ont fait leurs premières armes à l'atelier du *P'tit vélo dans la tête*, à Grenoble, quand ils étaient étudiants.

L'association a aussi prévu de faire une séance de **marquage** par mois, avec la machine que nous avons en commun. Voilà une très bonne nouvelle. Nous vous en reparlerons dans le prochain Revveries de septembre et nous espérons que, d'ici là, nous pourrons vous annoncer que la ville de Valence va nous aider à trouver un local...

Nicolas

On ne sait pas qui, de la poule ou de l'œuf, est arrivé le premier.

De même, faut-il plus de bandes cyclables afin qu'il y ait davantage de cyclistes, ou plus de gens à vélo dans les rues afin que les aménagements de nos cités s'adaptent à ce mode de locomotion ?

Aménagement, le mot est dit, mais quel aménagement ? Piste cyclable, bande cyclable, ralentisseur pour voiture, zone 30 ... Chacun a son idée sur la question, et chaque solution est un compromis. Lorsque l'aménagement miracle qui garantira la sécurité des cyclistes existera, les poules auront sans doute des dents !

Le cycliste responsable doit savoir adapter sa conduite en fonction de la situation pour éviter les pièges. Cf. la mésaventure d'Anne page 6.

Alors n'attendez pas, faites du vélo et n'hésitez pas à nous transmettre des informations et vos idées sur les aménagements que vous rencontrez.

Bernard Mollaret

VOYAGE D'UN AUTRE TYPE ou histoire d'une remorque pas ordinaire

Le petit commando s'est donné rendez vous samedi matin à 7 heures devant la mairie de Saint Marcel les Valence. La remorque de REVV est là attelée au vélo à assistance électrique Matra (VAE). Il sera utile pour tirer les 80 kg de la remorque avec tout le matériel de marquage vélo. Les quatre cyclistes REVVeurs accompagnateurs sont présents et prêts à en découdre avec la route.

Je rappelle les objectifs de la mission : **rejoindre Grenoble pour participer au congrès de la FUBICY sans dépenser une goutte de pétrole.** Nous nous autoriserons



quelques grammes de CO2.

Le convoi se met en route vers Romans par les petites routes de la campagne. La route est plate et l'assistance du VAE est réglée au minimum pour économiser la batterie. Nous arrivons à Romans et la première côte est franchie après le passage de l'Isère.

Après Romans nous prenons la nationale en direction de St Hilaire du Rosier qui sera notre point culminant à 250 m. Nous avons fait 35 km et il est 9 heures. La moyenne est bonne et nous devrions respecter notre carnet de route. La remontée vers Iseron aura raison de la 2^{ème} batterie et de son pilote. Nous les remplacerons tous les deux. Nicolas prend les commandes du VAE et la 3^{ème} batterie est mise en place. C'est la dernière mais le profil s'adoucit vers Grenoble. Il faudra l'économiser car il reste 50 km et il est 10 heures.

Nous atteignons sans encombres la piste cyclable en bordure de l'Isère. La dernière batterie est à moitié vide et nous proposons à Nicole de prendre les commandes du VAE. La fin du parcours se fera sur cette piste plate nettement plus bucolique que la nationale

Nous arrivons en fin de piste à l'entrée de Grenoble. Il est 12h et nous appelons nos amis du P'tivélo pour naviguer dans Grenoble en toute sécurité sur les pistes cyclables.

Nous arrivons sur le Campus guidés par Frédéric, Laurence et Maria.

La remorque est rangée et nous assistons à la 2^{ème} partie de l'AG de la FU-

Bicy.

Dimanche matin, lors du forum des associations, la remorque, transformée en atelier de marquage, fera l'objet de toutes les curiosités.

La matinée se termine et il faut penser à rentrer. La remorque est repliée. Après un

pique-nique pris avec les congressistes, nous reprenons le chemin du retour. Le commando anti-CO2 se remet en action. Les batteries ont été chargées pendant la nuit et les REVVeurs enfourchent leur fidèles montures. Nous arrivons à Valence à 19 h.



Ces 2 jours aurons été riches en événements de toutes sortes. Nous avons parcouru 200 km avec une remorque de 80 kg, sans dépenser une goutte de pétrole, avec quelques centaines de Watts empruntés à EDF soit l'équivalent de 500g de CO2 et pour moins d'un euros. Le même trajet réalisé en auto aurait produit 40kg de CO2 et aurait coûté une centaine d'euros

Bernard Bedouet

Avec Nicole Stoclin, Lucien Alessio, Michel Bellanger, Nicolas Martin, Jean Valla. Le vélo à assistance électrique Matra a été prêté par notre ami François Xavier du magasin BIKIMINI

Avenue de Provence : que va faire la nouvelle municipalité ?

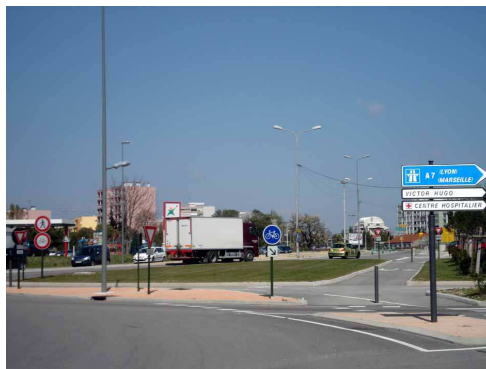
Depuis plusieurs années, REVV rencontre, chaque trimestre, les services techniques de la ville de Valence, le plus souvent en présence de l'adjoint responsable de la circulation et des déplacements.

Ces réunions permettent d'examiner les problèmes de circulation à vélo dans la ville et d'assurer une certaine concertation sur les projets d'aménagement comme par exemple, les boulevards, la rue Jean Jaurès ou la rue de la Forêt.

Le 4 octobre 2007, en fin de réunion, la ville nous apprend qu'un projet pour l'avenue de Provence est en cours d'étude. Les militants de REVV présents expriment leur souhait d'obtenir une piste cyclable à double sens, séparée du trafic automobile, en continuation de ce qui existe déjà au départ du giratoire Chantecouriol et rue du Pont des Anglais entre ce même giratoire et celui de Victor Hugo.

Le 10 décembre, nouvelle réunion, pour présenter, cette fois, le projet : un

terre-plein central planté séparant deux chaussées de 5,50 m de largeur, comportant une voie unique et une bande cyclable de 1,70 m. Conformément aux vœux de REVV, Madame Pugeat nous



présente une variante avec piste cyclable séparée, mais la vibrante plaidoirie en faveur de la première solution ne nous laisse que peu d'espoir d'obtenir satisfaction.

Le 19 décembre, la ville de Valence

organise une réunion de « concertation » avec les habitants du quartier à la MPT de Valensolles. Désormais, plus question de variante, la ville a définitivement choisi de faire cohabiter les vélos avec les voitures et les camions, fussent-ils 15000 ou 18000 par jour. Les piétons ne sont pas mieux lotis. Ils auront un unique trottoir de 2 m au ras du flot automobile, plus de passage souterrain ni de feu tricolore pour sécuriser la traversée des voies.

Le seul argument des techniciens est que l'avenue de Provence sera transformée en « boulevard urbain » et que la vitesse y sera limitée à 50 km/h. Sans doute considèrent-ils qu'il suffit de mettre des piétons et des cyclistes au milieu des voitures pour obtenir ce résultat ?

Comme la plupart des Valentinois, les REVVeurs mettent tous leurs espoirs dans la nouvelle équipe municipale.

Une lectrice nous écrit :

Je profite de votre journal pour vous raconter la mésaventure qui m'est arrivée à vélo.

Je roulais tranquillement un samedi matin sur la bande cyclable qui longe la voie SNCF côté est (rue Sévigné) et, au moment de tourner à gauche pour rejoindre les boulevards et la fontaine, je me suis fait "serrer" par une voiture qui, elle, tournait à droite pour prendre la rue des Alpes. Bien qu'allant à vitesse très réduite, je n'ai pas pu m'arrêter à temps ... et me suis retrouvée



allongée sur le bitume à côté de mon vélo ! L'automobiliste s'est arrêté et m'a présenté ses excuses. Il a reconnu qu'il ne m'avait

absolument pas vue. Heureusement, il roulait doucement. Je n'ai pas de séquelles mais j'ai des questions :

Pourquoi la bande cyclable s'arrête-t-elle subitement, sans indications ?

Après réflexion, je me dis que l'automobiliste n'a pas vraiment fait de "faute". Alors comment faut-il appréhender ce type de situation ? Peut-être faut-il quitter la bande avant l'intersection pour préparer le virage à gauche ?

Merci Anne.B de votre message Voici les éléments de réponses que REVV peut apporter :

Le problème de la discontinuité des bandes cyclables est un vrai problème car en l'espace de quelques mètres **le cycliste se trouve mêlé à la circulation, sans y avoir été préparé.** Il faut essayer d'anticiper ces situations et surveiller la présence de voitures derrière et à côté de soi. Nous recommandons l'utilisation d'un rétroviseur, eh oui ! ça existe aussi pour les cyclistes ! La **faute de l'automobiliste** est qu'il

n'a pas respecté la règle fondamentale de la priorité à droite (cf REVVeries de fev 2008 page 3). Sa deuxième faute est qu'il a sans doute tourné à droite sans contrôler son rétroviseur extérieur, trop peu d'automobilistes le font !

Il faut toujours être très vigilant à l'approche d'une intersection non sécurisée comme celle-ci. Au moment du changement de direction, si vous aviez été **positionnée au milieu de la voie** de circulation, les voitures auraient été devant ou derrière vous, mais pas à côté, et il n'y aurait pas eu collision. Les cyclistes avertis peuvent effectivement quitter la bande cyclable et se positionner dans le flux de voitures. Les cyclistes moins à l'aise ont toujours la solution de mettre pied à terre au niveau de la fin de la bande cyclable et de traverser l'intersection sur le passage piéton. C'est ce que nous vous conseillons pour vos prochaines sorties à vélo en attendant qu'il y ait un réseau de bandes cyclables continu.

Construire des aménagements cyclables, ce n'est pas seulement indispensable, c'est juste obligatoire. Article L228 du Code de l'Environnement.



Valence

Pont Mistral : Deux poids deux mesures !

En novembre dernier, REVV a envoyé un courrier à la mairie de Valence pour demander de sécuriser la traversée de la bande cyclable arrivant de Guilherand-Granges, suite à deux accidents qui ont eu lieu à cet endroit, dont un grave.

La voie de droite coupe la bande dans le virage, alors que les cyclistes sont prioritaires. Nombre d'automobilistes ne se rendent pas compte qu'ils traversent une bande cyclable et qu'ils constituent un obstacle pour les cyclistes arrivant à pleine vitesse à cause de la descente !

Nous demandions dans ce courrier que la traversée soit signalée aux automobilistes bien en amont par un marquage au sol, des panneaux et un ralentisseur avant le virage.

Malheureusement la réponse n'est pas à la hauteur du problème : le marquage de la bande a bien été refait, mais cela ne change rien car le goudron déplacé par les véhicules qui ralentissent dans le virage recouvre la peinture. Un panneau triangulaire « Attention cyclistes » a été ajouté, mais il est absolument inutile car ridiculement petit.

Cerise sur le gâteau, alors qu'il nous a été répondu que la pose de panneaux en amont n'était pas possible, deux grands panneaux interdisant le passage aux poids lourds de plus de 8 m de long ont été ajoutés depuis, à 150 m et 300 m avant le virage !

La sécurité des cyclistes serait-elle moins importante que la régulation du trafic routier ?



Bourg lès Valence

CHEMIN DE L'ECONDU



suite et fin

Nous vous avons parlé lors de notre dernier numéro, de la piste cyclable qui passe dans l'abri bus, chemin de l'Econdu à Bourg les Valence. Il s'agit sans doute de la plus grosse bourde d'aménagement urbain de la région qui aurait pu concourir pour le prix du Clou Rouillé de la Fubicy.

Suite à un courrier circonstancié, nous avons rencontré les élus et services techniques de Bourg les Valence.

Il est apparu qu'il était urgent de corriger cette réalisation et la décision de modification a été prise. L'obligation de piste cyclable sous l'abribus a été supprimée et les panneaux et pictogrammes invitant les cyclistes à jouer les équilibristes sur le trottoir ont été enlevés.

Sur la portion la plus étroite, quelques dizaines de mètres, les cyclistes peuvent de nouveau utiliser la chaussée en « partage » avec les voitures...



De retour du Québec, Jean-Pierre, nous partage quelques unes de ses photos sur « le vélo chez nos cousins ».



Accueillis triomphalement au congrès de la FUBicy, les REVVeurs viennent de convoyer LA remorque de Valence à Grenoble. (voir page 5 de ce numéro)

390 revveurs en 2007, 500 en 2008 ?

L'adhésion 2008, c'est maintenant !



REVV ADHESION 2008

Je suis prêt(e) à participer à certaines actions de REVV (facultatif) :

- ☐ Bureau (C.A. tous les premiers mardis du mois de 20H30 à 22H30, ouvert à tous)
- ☐ Réunion avec les services techniques (DDE, municipalités, etc.)
- ☐ Rédaction et préparation du « REVVeries » (articles, mise en page, pliage, distribution)
- ☐ Opérations de marquage en ville (samedi après-midi)
- ☐ Bourse aux vélos (fin mai)
- ☐ Balades le dimanche matin (proposer des itinéraires, être présent pour encadrer)
- ☐ Comptages des vélos en ville (mai ou juin)
- ☐ Communication (diffuser des tracts, des affiches, liens avec les médias)

Samedi 3 mai 2008

Marquage vélos comme tous les premiers samedis du mois. Place Saint Jean, de 14h30 à 17h00.
Renseignements : 04 75 41 05 58

Samedi 17 mai 2008

BOURSE AUX VELOS, place Manouchian à Valence (au-dessus du parking Bel image)
Attention ! **le matin uniquement**
Dépôt des vélos à partir de 8h30. Vente à partir de 9h et jusqu'à 13h
(bourse non professionnelle organisée par l'association REVV sans commission sur la vente)
Il y aura aussi du marquage vélos (apporter la facture ou, à défaut, une pièce d'identité).
NB : REVV organisera une deuxième bourse aux vélos en septembre lors de la semaine de la mobilité.
BOURSE AUX VELOS à CREST (avec marquage l'après-midi) organisée par VDV

Dimanche 18 mai 2008

Balade à la journée en direction de la Maison des Ramières à Alex, bords de Drôme puis retour par Livron. 60 km. Prévoir pique-nique et vélo VTT ou VTC. RDV **9h30** Kiosque Peynet.
Retour vers 16 /17h00. Renseignements : Albert au 04 75 55 18 97.
Ballade autour de CREST organisée par VDV (voir ci-dessous)

Samedi 7 juin 2008

Marquage vélos comme tous les premiers samedis du mois. Place Saint Jean, de 14h30 à 17h00.
Renseignements 04 75 41 05 58

Dimanche 8 juin 2008**FETE DU VELO**

Journée festive autour du vélo organisée par REVV, en partenariat avec le Conseil Général de la Drôme. Cette année encore, le Conseil Général nous offre la fermeture de la route de Valence à Chabeuil par Malissard et le balisage d'une liaison entre Malissard et le parc de Lorient.
Rendez-vous au kiosque Peynet à 9h30
Au programme : parcours pittoresque pour le Domaine de Lorient encadré par REVV ; découverte de la foire bio, espace enfants, animations ludiques, œnologie, etc ; pique-nique tiré du sac ou glané aux différents stands ; retour par Chabeuil avec visite de la ville (arrivée vers 16h à Valence). Balade ouverte à tous, adultes et enfants.
Renseignements au 04 75 55 08 79 ou 04 75 81 49 95

*Du côté de CREST***VDV (Vélo Dans ma Ville)**

samedi 17 mai : **Bourse aux vélos**. dépôts à partir de 08h30, vente de 09h30 à 15h. Fin du retrait des invendus à 15h30.
Cour de l'ancienne école Dumont (rue Dumont) qui donne sur le Parking.

dimanche 8 mai : **balade** autour de Crest le matin, petit trajet familial, avec passage au "marché des peintres" de Aouste s' il a bien lieu (c'est pas encore sûr).

Renseignements : Jean Prats / Vélo Dans la Ville / 26 400
Crest 04 75 40 65 32 crest@fubicy.org

*Du côté de TAIN TOURNON***CTT (Circulons à Tain Tournon)**

Circulons à Tain-Tournon va procéder à deux opérations de marquage antivol de vélos. Une première séance, gratuite en milieu scolaire, aura lieu (sous réserve d'autorisation) à l'école Jules Verne à Tain, le 21 mai 2008. La seconde, le samedi 24 mai, sur la place du marché de Tain, sera ouverte à tous. D'autre part, à l'occasion de la fête du vélo, le CTT organise le samedi 7 juin 2008, un tour des deux villes à vélo. Départ du quai Farconnet vers 9h00, à la découverte des aménagements existants et de ceux qui mériteraient d'exister... Nous espérons que notre invitation sera accueillie favorablement par MM. les maires ainsi que par le plus grand nombre

**REVV ADHESION****2008**

À découper et à renvoyer avec votre chèque

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Cotisation individuelle ☐ 8 €Soutien ☐ €Cotisation familiale ☐ 12 €chômeur, étudiant,... ☐ 5 €

à renvoyer directement à la trésorière :

Nicole LEYNIER**3 rue Gustave Flaubert****26000 VALENCE**

Veuillez trouver ci-joint mon règlement de euros par chèque à l'ordre de REVV

Année de naissance : _____

Merci de remplir l'autre face du bulletin >>>

Journal « Vélocité » 5 N°/ an 14 euros (pour un premier abonnement, faire un chèque séparé à l'ordre de la FUBicy que nous ferons suivre. Pour un renouvellement, utiliser le bulletin reçu avec votre journal, peu de temps avant que l'abonnement prenne fin, et l'envoyer directement à la FUBicy avec votre règlement)